

Chimie-parachimie : deux écosystèmes pour commencer

Comme programmé dans le Plan d'accélération industrielle 2014-2020, le secteur de la chimie-parachimie a signé hier à Rabat ses deux premiers contrats de performance. Ces derniers concernent la chimie verte et la chimie organique. Objectifs : créer 12.430 nouveaux emplois directs stables et 20.570 emplois indirects et générer un chiffre d'affaires additionnel de 14,6 milliards de dirhams à l'horizon 2020.

C'est fait. Les industries chimiques ont leurs premiers écosystèmes. Filières concernées : la chimie verte et la chimie organique. Pour accompagner leur développement, deux contrats de performance spécifiques à chacune des deux filières ainsi qu'un contrat de mesures transverses ont été conclus hier à Rabat entre les ministres de l'Industrie et de l'économie et le président de la Fédération de la chimie et de la parachimie (FCP). Ces deux premiers écosystèmes n'englobent pas les activités du groupe OCP à qui est dédié tout un écosystème. Leurs objectifs : créer 12.430 nouveaux emplois directs stables et 20.570 indirects et générer un chiffre d'affaires additionnel de 14,6 milliards de dirhams à l'horizon 2020. Il s'agit aussi de créer une valeur ajoutée additionnelle de 3,8 milliards de DH et un chiffre d'affaires à l'export additionnel de 9,8 milliards. Selon les services de Moulay Hafid Elalamy, le lancement de ces écosystèmes s'imposait pour combler les carences du secteur de la chimie (hors phosphates), notamment, le déficit relevé dans les échanges commerciaux (24,5 milliards de DH) et l'atomisation de ses activités qui sont assurées majoritairement par des PME (90% des entreprises réalisent un CA inférieur à 200 millions de DH). À cela s'ajoute l'inégale participation des entreprises du secteur à la création de valeur ajoutée. «La mise en place de ces écosystèmes, fruit d'un partenariat public-privé conduit de manière exemplaire, permettra l'émergence d'une industrie chimique performante qui s'articulera avec davantage d'efficacité aux activités auxquelles elle est liée en amont ou en aval», déclare Elalamy en marge de la signature de ces contrats performances.

Concrètement, l'écosystème chimie

verte, qui se positionne en aval du Plan Maroc vert et comprend 5 filières (extraits de plantes aromatiques, extraits de caroube, colorants naturels, arômes & fragrances et cosmétique bio), permettra de répondre aux défis de compétitivité se posant encore à ses acteurs. Ces derniers doivent faire face à la faible qualité et l'irrégularité d'approvisionnement en ressources végétales et à la dépendance vis-à-vis des importations (entreprises de l'amont de la filière) qui alourdit les coûts de production et accentue le besoin en fonds de roulement. L'écosystème mis en place permettra, par ailleurs, de résoudre la problématique liée au faible niveau de structuration et à la prépondérance de l'informel qui constitue un frein au développement de la filière. Selon le département de l'Industrie, la structuration de la chimie verte en écosystème performant est une véritable opportunité pour ses entreprises dans un contexte où des réglementations de plus en plus restrictives sont fixées pour tout ce qui est usage d'additifs de synthèse et où le marché mondial de produits naturels est en pleine expansion (+10% depuis 2010).

Foncier : 60 ha pour la chimie verte

Pour la chimie organique, l'écosystème créé constituera un «précieux soutien» à l'éradication des insuffisances pesant encore sur ses activités, notamment le coût des matières premières et les pratiques de dumping. Selon l'Industrie, son activité se focalisera sur le développement d'une production axée sur des biens intermédiaires, des produits de spécialité et de formulation destinés à servir une multitude de marchés applicatifs. Sept filières clés sont concernées dont les résines, peintures tech-



La signature des deux contrats de performance a eu lieu hier à Rabat. Ph. MAP

niques, colles courantes et techniques et la détergence.

L'accompagnement prévu pour les acteurs des écosystèmes consistera en l'appui à l'investissement à travers le Fonds de développement industriel, à un taux variant entre 15 et 30% du montant global investi. Il s'agit, en outre, d'appuyer la compétitivité des TPME et les auto-entrepreneurs et d'accompagner les entreprises pour la conclusion de contrats de performance.

La profession aura également accès au foncier à prix attractifs (39,6 et 60 ha réservés respectivement aux écosystèmes chimie organique et chimie verte). Le tout assorti d'une offre de formation au profit des 12.430 futurs emplois directs à créer par le secteur chimique à l'horizon 2020. A noter qu'une structure d'animation dédiée aux écosystèmes de la chimie sera créée et domiciliée à la FCP. Ses missions, coordonner, orchestrer et animer les réseaux d'entreprises que forment ces écosystèmes. ■

Saïd Naoumi

Les écosystèmes lancés visent à générer une valeur ajoutée additionnelle de 3,8 milliards de DH.